



COMMISSION REGIONALE GESTION DES COMPETITIONS FEMININES

PROCES VERBAL N°7

Réunion plénière du : mercredi 28 novembre 2018
A : 10H00
LIEU : L.F.N - Antenne de CAEN

Président : M. Lionel CHANDELIER
Membres présents: Mmes PORTELLO Françoise, BOUREL Valérie, BEUDIN Marie-Yvonne.

RECOURS

Les décisions ci-après de la commission sont susceptibles de recours auprès de la commission Régionale d'Appel dans le délai de 7 jours du lendemain du jour de la notification, sous l'une des formes définies à l'article 190 des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Normandie.

CIVILITES

La Commission Régionale des Compétitions Féminines adresse ses félicitations aux trois clubs Normands à savoir,
LE HAVRE AC, AG CAEN, FC ROUEN 1899, pour leur qualification pour les 32ème de finale de la Coupe de FRANCE Féminine.

- V.G.A ST MAUR / LE HAVRE AC
- AG CAEN / STADE DE REIMS
- VALENCIENNES FC / FC ROUEN 1899

ADOPTION DES PROCES VERBAUX

La commission procède à l'adoption des :

- PV N° 5 du 26 octobre 2018 mis en ligne le 2 novembre 2018
- PV N° 6 du 15 novembre 2018 mis en ligne le 20 novembre 2018

HOMOLOGATIONS

CHAMPIONNAT R1 FEMININ

Journée du 4 novembre 2018

- AS IFS / LE HAVRE AC (2)
- AS DE CHERBOURG FB / FC FLERIEN
- FC FEMININ ROUEN P.E / EVREUX FC 27

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.
1 dossier est transmis à la Commission Régionale de Discipline.

Journée du 11 novembre 2018

- EVREUX FC 27 / FC ROUEN 1899
- US QUEVILLY ROUEN R.M / FC FEMININ ROUEN P.E
- CS BEAUMONT / AS DE CHERBOURG FB
- FC FLERIEN / AG CAENNAISE
- ESM GONFREVILLE / AS IFS
- LE HAVRE AC (2) / OC BRIOUZE

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.
4 dossiers sont transmis à la Commission Régionale de Discipline.

CHAMPIONNAT R2 FEMININ

Groupe A

Journée du 4 novembre 2018

- ST VALERY EN CAUX / YVETOT AC
- AS BUCHY / FC SOMMERY
- CS GRAVENCHON / FC GRUCHET LE VALASS

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Journée du 28 octobre 2018

- ST VALERY EN CAUX / AS BUCHY
- YVETOT AC / O.PAVILLAIS
- FC SOMMERY / CS GRAVENCHON
- FC GRUCHET LE VALASS / FC FEMININ ROUEN P.E (2)

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Groupe B

Journée du 4 novembre 2018

- GD QUEVILLY FC / CS THIBERVILLE
- FC ST ETIENNE DU ROUVRAY / FC BARENTIN
- GISORS FC G.V.N. 27 11 / AS ROUTOT

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.
2 dossiers sont transmis à la Commission Régionale de Discipline.

Journée du 11 novembre 2018

- CS THIBERVILLE / GISORS FC G.V.N.27. 11

La Commission jugeant en première instance:

- enregistre le forfait déclaré de GISORS FC G.V.N.27.11,
- donne match perdu par forfait au GISORS FC G.V.N.27. 11, sur le score de 0 but à 3 avec – 1 point pour en faire bénéficier le CS THIBERVILLE sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 68€ au GISORS FC G.V.N.27.11

- FC BARENTIN / EVREUX FC 27 (2)
- FC PLATEAU NEUBOURG / FC ST ETIENNE DU ROUVRAY

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain

1 dossier est transmis à la Commission Régionale de Discipline.

Groupe C

Journée du 4 novembre 2018

- SM HAYTILLON / PAYS GRANVILLAIS
- US STE CROIX ST LO / FC EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Journée du 11 novembre 2018

- CS CARENTANAIS / PAYS GRANVILLAIS

La Commission jugeant en première instance :

- enregistre le forfait déclaré de PAYS GRANVILLAIS,
- donne match perdu par forfait au PAYS GRANVILLAIS, sur le score de 0 but à 3 avec – 1 point pour en faire bénéficier le CS CARENTANAIS sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 68€ au PAYS GRANVILLAIS.

- US GAVRAY / SM HAYTILLON

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Groupe D

Journée du 4 novembre 2018

- E.FCF CONDE A.MESSEI / FC ARGENTAN
- US ALENCONNAISE 61 / AG CAENNAISE
- OC BRIOUZE (2) / FC CARROUGES
- US MORTAGNAISE / MALADRERIE OS

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Journée du 11 novembre 2018

- MALADRERIE OS / OC BRIOUZE (2)
- AG CAENNAISE (2) / E.FCF CONDE A.MESSEI
- FC CARROUGES / US ALENCONNAISE 61
- FC ARGENTAN / BAYEUX FC

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

CHAMPIONNAT U16 FEMININ

Groupe A

Journée du 3 novembre 2018

- LE HAVRE AC (2) / AS GACEENNE

La Commission jugeant en première instance :

- enregistre le forfait déclaré de l'AS GACEENNE,
- donne le match perdu par forfait à l'AS GACEENNE, sur le score de 0 but à 3 avec – 1 point pour en faire bénéficier LE HAVRE AC sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 68€ à l'AS GACEENNE.

- EVREUX FC 27 / US ALENCONNAISE 61

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Groupe B

Match de Championnat Régional féminin U16 Groupe B du 06/10/2018

- USON MONDEVILLE / US VILLERS BOCAGE

La Commission faisant sienne la décision prise en première instance par la Commission Régionale de Discipline lors de sa réunion du 11 octobre 2018,

- donne match perdu par pénalité aux deux équipes.

Journée du 3 novembre 2018

- VILLERS BOCAGE / FC ARGENTAN
- BAYEUX FC / CAEN SUD OUEST

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

COUPE DE NORMANDIE U18 FEMININ

HOMOLOGATION DU 1er TOUR du 10 novembre 2018

- CS CARENTANAIS / FOOT50 FEMININ

Forfait déclaré du CS CARENTANAIS

La Commission jugeant en première instance :

- enregistre le forfait du CS CARENTANAIS,
- donne match perdu par forfait au CS CARENTANAIS sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le FOOT50 FEMININ sur le score de 3 buts à 0
- inflige une amende de 20€ au CS CARENTANAIS
- dit que FOOT50 FEMININ est qualifié pour le prochain tour de la compétition.

- E.AVRANCHES VAL PERE / E.GRANVILLE JULLOUVILLE
- FC FLERIEN / AG CAENNAISE
- USF FECAMP / LE HAVRE AC

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

COUPE DE NORMANDIE U16 FEMININ

HOMOLOGATION DU 1er TOUR DU 10 NOVEMBRE 2018

- US GUERINIERE / CAEN SUD OUEST

Forfait sur le terrain de l'US GUERINIERE

La Commission jugeant en première instance :

- enregistre le forfait de l'US GUERINIERE,
- donne le match perdu par forfait à l'US GUERINIERE sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le CAEN SUD OUEST sur le score de 3 buts à 0
- inflige une amende de 15€ à l'US GUERINIERE
- dit que CAEN SUD OUEST est qualifié pour le prochain tour de la compétition.

- EVREUX FC 27 / US QUEVILLY R.M
- CS BEAUMONT / LE HAVRE AC
- AG CAENNAISE / CS THIBERVILLE
- BAYEUX FC / AS DE CHERBOURG FB
- FC ARGENTAN / USON MONDEVILLE
- E.FCF CONDE AF VIRE / US VILLERS BOCAGE

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

COUPE DE NORMANDIE FEMININE SENIORS

ORGANISATION DU 2ème TOUR

La Commission procède au tirage du 2ème tour de la compétition. Les matchs, fixés le dimanche 24 février 2019 à 12H30, se déroulent sur le terrain premier nommé.

- CS THIBERVILLE / LE HAVRE AC (2)
- FC BARENTIN / O PAVILLAIS
- GD QUEVILLY FC / EVREUX FC 27
- FC SOMMERY / YVETOT AC
- FC ROUEN 1899 / ST VALERY EN CAUX
- FC FEMININ ROUEN P.E / US QUEVILLY R.M
- ST ETIENNE DU ROUVRAY / ESM GONFREVILLE
- CS BEAUMONT / AS ROUTOT
- AS IFS / AG CAENNAISE
- FC FLERIEN / US STE CROIX ST LO
- US MORTAGNAISE / OC BRIOUZE
- US GAVRAY / FC CARROUGES OU
- SM HAYTILLON / FC CARROUGES
- CS ORBECQUOIS VESP. / US AVRANCHES MSM
- CS CARENTANAIS / FC ARGENTAN
- PAYS GRANVILLAIS / AS DE CHERBOURG FB OU
- FC EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE / AS DE CHERBOURG FB

DATES DES PROCHAINS TOURS DE CETTE COMPETITION:

- 1/8 de finale : Le 17 mars 2019
- ¼ de finale : Le 14 avril 2019
- ½ finale: Le 8 mai 2019
- Finale: Le 2 juin 2019

MATCHS DE RATTRAPAGE

CHAMPIONNAT R1 FEMININ

- US QUEVILLY R.M / EVREUX FC 27

La rencontre du 9 septembre 2018 jouée le 4 novembre 2018 est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

CHAMPIONNAT R2 FEMININ

Groupe C

- US AVRANCHES MSM / CS CARENTANAIS

La rencontre du 4 novembre 2018 jouée le mercredi 31 octobre 2018 est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

CHAMPIONNAT U18 FEMININ

- FC FLERIEN / E.GRANVILLE JULLOUVILLE

La rencontre du 29 septembre 2018 jouée le 20 octobre 2018 est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

CHAMPIONNAT U16 FEMININ

Groupe A

- US QUEVILLY R.M / AS GACEENNE
- CS THIBERVILLE / LE HAVRE AC

Les rencontres du 29 septembre 2018 jouées le 27 octobre 2018 sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Groupe B

- E.FCF CONDE AF VIRE / AVT G. CAENNAISE

La rencontre du 3 novembre 2018 jouée le 20 octobre 2018 est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

REPORTS DE MATCHES

CHAMPIONNAT R2 FEMININ

Groupe A

- O PAVILLAIS / FC FEMININ ROUEN P.E (2)

La rencontre du 4 novembre 2018 est reportée au mercredi 5 décembre 2018 à 15H00.

Groupe C

- PAY GRANVILLAIS / FC EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE

La rencontre du 18 novembre 2018 est reportée au 23 décembre 2018.

- US STE CROIX ST LO / SM HAYTILLON

La rencontre du 2 décembre 2018 est reportée au 10 février 2019

CHAMPIONNAT U18 FEMININ

Les rencontres du 17 novembre 2018 sont reportées au 15 décembre 2018.

- US FECAMP / E.GRANVILLE JULLOUVILLE
- LE HAVRE AC / E.AVRANCHES VAL PERE

Les rencontres du 24 novembre 2018 sont reportées le 23 février 2019.

CHAMPIONNAT U16 FEMININ

Groupe A et B

Les rencontres du 17 novembre 2018 sont reportées au 23 février 2019.

Groupe B

- USON MONDEVILLE / AS DE MONDEVILLE

La rencontre du 3 novembre 2018 est reportée au 26 Janvier 2019.

- FC ARGENTAN / AVT.G.CAENNAISE 11

- E.FCF CONDE AF VIRE / BAYEUX FC

Les rencontres du 24 novembre 2018 sont reportées au 12 janvier 2019.

COUPE DE NORMANDIE U16 FEMININ

- AS GACEENNE / US ALENCONNAISE 61

La rencontre du 10 novembre 2018 est reportée au 5 janvier 2019.

COURRIER

Le CS THIBERVILLE a envoyé à la Commission Régionale des Compétitions Féminines un mail pour une proposition de modification sur le championnat U16F pour la saison prochaine.

Prochaine réunion plénière le mercredi 19 décembre 2018 à 10H00 - Antenne de ST ETIENNE DU ROUVRAY.

**Le Président,
Lionel CHANDELIER.**



**La Secrétaire,
Marie-Yvonne BEUDIN.**

